



LIRE  
P.12

# D'autres catastrophes reconnues

PHOTO THOMAS LO PRESTI

## Deux nouvelles communes reconnues en état de catastrophe naturelle

Tout comme Millonfosse et Saint-Amand-les-Eaux, Wallers et Rombies-et-Marchipont sont citées dans le « Journal officiel » du 15 août. Les habitants concernés ont maintenant dix jours pour réagir.

PAR DIANE LENGLET  
valenciennes@lavoixdunord.fr

**WALLERS - ROMBIES-ET-MARCHIPONT.** Jeudi, les mairies concernées par l'arrêt interministériel pris le 23 juillet et tout juste publié au *Journal officiel* n'ont pas chômé. « Nous avons téléphoné à toutes les personnes qui ont subi des dommages pour qu'elles puissent envoyer leur courrier avant les dix jours afin de pouvoir être remboursées par leur assurance », explique Guy Huart, le maire de Rombies-et-Marchipont. Forcément, congés obligent, tout le monde n'est pas là. « Quand nous ne les avons pas eues directement au téléphone, nous leur avons laissé un message ou nous avons contacté un membre de leur famille. »

À Rombies-et-Marchipont, les pluies torrentielles du 7 juin ont causé des coulées de boue importantes au niveau du calvaire, du moulin et la rue de l'Église. « Tout ce qui venait de Sebourg et d'Es-



Un important nettoyage avait été effectué après les inondations dans les communes de Sebourg et Rombies-et-Marchipont. PHOTO ARCHIVES THOMAS LO PRESTI

treux s'y est concentré. » Une telle catastrophe n'est pas une première malgré les travaux engagés par Valenciennes Métropole : deux bassins de rétention ont été créés, des fossés ont été curés... Des redents (structures formées de cailloux pour ralentir le flux de l'eau) et des fascines (sorte de filtre naturel fabriqué à base de pieux et de branches) ont même fait leur apparition.

### SEBOURG ATTEND TOUJOURS

À Wallers, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a également été relayée par la mairie aux cinq habitants concernés par les inondations du 22 mai. Les cinq autres impactés par celles du 1<sup>er</sup> juin n'ont, en revanche, pas été reconnus, au grand étonnement de la directrice générale des services qui a déjà envoyé un courrier à la préfecture pour demander des explications.

Le suspense court encore pour Sebourg, qui compte une dizaine de « cas graves », rue de Baisieux,

du Corbeau et de Rombies, avec des voitures envasées, des clôtures et un abri de jardin arrachés par la boue. « On n'a rien reçu, rien de positif, rien de négatif, alors on a encore un espoir », annonce le maire Gérard Delmotte, qui évoque aussi les nombreux

**« Nous avons téléphoné aux personnes qui ont subi des dommages pour qu'elles puissent envoyer leur courrier avant les dix jours. »**

dégâts constatés sur le domaine public. Pour la ville, n'étant pas assurée pour ses voiries, aucun dédommagement n'est à attendre. « Nous avons réparé les plus abîmées car elles étaient dangereuses. » Le remblaiement des chemins ruraux se fera plus tard pour que tout soit rentré dans l'ordre avant la campagne bette-ravière. ■